

Les épreuves complémentaires de sélection du CREPS BFC

Version du 28/10/2025

Les candidats qui auront **vérifié les Exigences Préalables à l'Entrée en Formation** (réussite ou dispense) se présenteront ensuite aux épreuves complémentaires de sélection. Ces épreuves complémentaires de sélection sont propres à chaque Organisme de Formation.


Cette épreuve sera sélective si le nombre de candidat est supérieur au nombre de place disponible en formation.

Epreuve de sélection : entretien individuel autour du projet professionnel

La commission de sélection rencontre tous les candidats à l'entrée en formation et s'entretient avec eux pour les connaître et apprécier la pertinence de leur projet de formation. Les candidats rencontrent 2 membres de la commission de sélection

Protocole de l'épreuve : la durée maximale de l'entretien est de 20 minutes, les 10 premières minutes étant laissées aux candidats pour qu'ils se présentent. Les candidats doivent organiser leur exposé pour mettre en évidence leurs différents parcours (scolaire, sportif, professionnel...) les raisons de leur choix pour cette formation, l'organisation mises en place pour leur année de formation et le projet qu'il nourrisse grâce au BP AG

La capacité des candidats à se définir des objectifs et à s'organiser pour les atteindre, ainsi que leur capacité à être à l'aise face à une commission de sélection et à s'exprimer oralement pour le convaincre de leur potentiel sont importantes.



Dijon - Siège
15, rue Pierre de Coubertin
21000 Dijon

Besançon
3, avenue des Montboucons
25000 Besançon



**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**

